

Image not found or type unknown



Succession, capital deces aah

Par **NEDE01**, le **08/08/2011** à **17:46**

Bonjour, rnje repose ma question concernant heritier handicape(AAH)si j ai bien compris,je n ai le droit a rien,ni sur l heritage(abatement de 159325 euros)ni sur le capital deces!!!! etat me reprend tout,c est la recuperation des aides sociales!!il ne me reste plus que mes yeux pour pleurer!!!ah les handicapes!!vraiment mieux vaut ne pas l etre!!!!rnque puis faire d autre pour essayer de recevoir quelques euros?a mon avis rien!!rnje ne suis pas sur pour le capital deces(je suis beneficiaire)mais l etat (abatement specifique aah encore)recupere bien plus que je n ai percu pour l instant,mais ou va t on!!!